



LA SANTÉ DES FORÊTS – INITIATION

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Canicules, tempêtes, pluies acides, champignons, insectes, etc., les problèmes sanitaires de la forêt sont nombreux, et leurs causes multiples et pas toujours facilement identifiables.

Afin de suivre l'évolution et les conséquences des ravageurs des forêts et identifier de nouveaux problèmes, le MAA a créé le département de la santé des forêts (le DSF) chargé d'assurer la surveillance sanitaire des forêts françaises.

Pour répondre à sa mission, le département est organisé en cinq pôles interrégionaux qui s'appuient ensuite sur un réseau de forestiers de terrain.

OBJECTIFS :

Appréhender les principaux problèmes phytosanitaires qui peuvent être rencontrés en forêt.

PUBLIC CONCERNE :

Agents concernés par les problématiques forestières.

Formation initiale TSMA ouverte aux agents chargés de missions forestières.

CONTENU PROPOSE :

Le suivi phytosanitaire forestier en France.

L'évolution de l'état sanitaire des forêts.

Les facteurs intervenants sur l'état sanitaire des forêts :

Les facteurs abiotiques,

Les facteurs biotiques.

La réglementation phytosanitaire.

INTERVENANTS :

Département santé des forêts – DRAAF Grand Est

DUREE :

2 jours.

1

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

6 (formation initiale ouverte à la formation continue. FIFC)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Michel GOUTH michel.gouth@agriculture.gouv.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Béatrice ANTOINE beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma-nancy.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

"Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

N° ADF :

181087